

remboursement d'un erreur de la CAF

Par Ninja 28, le 20/06/2019 à 14:33

Bonjour

Je viens vers vous car je suis au bout du rouleau.

La CAF à verser pendant plusieurs mois à mon mari pour invalidité. tout en sachant que c'est moi qui à le droit suite à la demande le da MDPH.

Et maintenant,il reclame la totalité de 503 euros que je ne peux pas payer d'un coup;j'ai proposé 20 euros par mois;mais il m'a répondu;nous ne pouvons pas accepter 20 euros le minimum c'est 48 euros.

Je voudrais savois si il y a une loi qui permet de refuser mes 20 euros par mois au lieu de 48 euros que la CAF souhaite.

Merci beaucoup pour votre réponse.